



Déclaration de la CGT-Culture au CTP de la Direction générale des Patrimoines le 31 mars 2011

On ne peut pas ouvrir cette séance sans évoquer le rapport de la Cour des comptes relatif aux musées nationaux et à leurs transformations sur la période 2000-2010. Il a été présenté hier et déjà la presse s'en fait l'écho.

Pour la CGT, ce ne sont pas seulement de transformations dont il faut parler sur cette décennie mais bien plutôt d'un long processus de restructuration et de démantèlement des musées nationaux, de leur réseau, et des institutions consubstantielles à celui-ci.

La loi musée de 2002, la loi mécénat de 2003, la réforme de 2004 sont passées par là. Avec chaque fois un triple objectif, purement idéologique : le désengagement de l'Etat, la dérégulation et la marchandisation de la culture.

Dans ce paysage libéral, les SCN sont de trop. Ils sont de trop car ils constituent de fait, aux yeux des décideurs, un obstacle insupportable à l'autonomie puis à l'indépendance des musées. Ainsi, les EPA se multiplient. De surcroît, ils sont souvent dérogatoires et cohabitent à présent avec nombre d'EPIC, d'associations et d'EPCC. Les musées, à commencer par les plus grands d'entre eux, ont peu à peu été invités à se penser comme des entreprises ouvertes à la concurrence, soumises à la logique de rentabilité, à la recherche du profit, et à des pratiques managériales plus que contestables.

Nous n'avons donc pas attendu le rapport de la Cour des comptes - rapport à charge s'il en est - pour comprendre que ces orientations politiques nous conduisaient droit dans le mur. Nous n'avons pas non plus attendu ce rapport pour dénoncer les contradictions et les limites indépassables de la course folle, absurde et contraire à l'intérêt général aux fameuses « ressources propres » et au mécénat d'entreprises.

Nous avons toujours affirmé que la dépendance au mécénat était dangereuse. L'enquête commandée dernièrement par l'Admical, qui indique une baisse de 63% du mécénat culturel sur la période 2008-2010 nous donne raison. Plus grave encore, les entreprises font des choix stratégiques qui s'éloignent progressivement du « soutien » - au demeurant coûteux pour les contribuables puisque défiscalisé - à la culture et aux établissements publics.

La Cour des comptes confirme par ailleurs que l'augmentation imposée des ressources propres a des conséquences désastreuses sur les tarifs - ce qui n'est pas sans incidence sur la mission première de nos musées : la démocratisation de la culture, la diversification des publics, et l'ouverture à tous les publics sans exclusive.

Quant à l'absence de pilotage et de tutelle stratégique - tutelle tout court - sur des établissements jaloux de leur indépendance et se vivant comme des baronnies totalement libres de leurs mouvements, on croirait lire les tracts publiés sans relâche par la CGT et les autres organisations syndicales. Ce serait quasiment un sujet de plaisanterie si ce n'était aussi grave pour le service public des musées et donc, une fois encore, pour la collectivité nationale et les publics.

En ce qui concerne les préconisations, la Cour manque cruellement d'originalité et d'imagination. Elle ne fait au fond que ressasser les recettes éculées énoncées par les parlementaires chargés de la Mission d'évaluation et de contrôle du Louvre, par Madame Micquel, dans ce rapport que vous feignez d'ignorer mais dont vous appliquez la doctrine, et par le Conseil de modernisation des politiques publiques, présidé par Nicolas Sarkozy en personne, et bras armé de la RGPP.

Il est donc question, sans surprise, de réduire les dépenses, de compresser, de supprimer, de trouver des gains de productivité. Autrement dit, en français courant, de faire payer l'addition aux agents publics et à tous les travailleurs des musées. Comme le CMPP du 9 mars dernier, la Cour des comptes préconise de détruire des emplois, encore et toujours, et d'externaliser les missions.

A tout cela s'ajoutent les décisions gouvernementales qui consistent, au moyen notamment de la Maison de l'histoire de France, chère à Monsieur Mitterrand, à rayer de la carte la totalité des SCN restants tout en sacrifiant les Archives nationales. La boucle est bouclée.

Ce CTP, Monsieur le Directeur général, n'est pas un CTP de plus. Le pronostic vital du service public des musées nationaux est engagé. Vous ne pouvez plus refuser l'obstacle. Vous devez répondre concrètement, précisément et loyalement aux questions que tous les agents se posent.

Que vont devenir les missions des SCN au centre de ce jeu de massacre ? Que vont devenir les emplois des SCN et des établissements publics ? Que vont devenir les filières professionnelles, filière accueil surveillance et magasinage, filières jardins et administratives, entre autres, dont vous avez programmé l'externalisation, c'est-à-dire la privatisation.

Vous êtes attendu. Et la CGT, elle, n'attendra pas plus longtemps.